

PLAN DE FILIÈRE VITICOLE VAL DE LOIRE 2030

SUIVI DES INDICATEURS



SYNTHÈSE

Le plan de filière Val de Loire 2030, c'est quoi ?

À l'automne 2017, suite à la tenue des États Généraux de l'Alimentation et à la demande du président de la République, toutes les interprofessions agricoles et agroalimentaires ont élaboré un plan de développement de transformation des filières.

Le plan de la filière viticole française fut écrit sous l'égide du CNIV, le Comité National des Interprofessions de Vins. **Le Plan de filière Val de Loire 2030 est sa déclinaison régionale sur le périmètre d'InterLoire.**

Un travail de filière au service d'une ambition collective

Pour mettre en œuvre ce plan de filière, une gouvernance régionale a été mise en place depuis 2019 : le **Conseil Professionnel de Bassin Val de Loire**, qui réunit les organisations de la filière viticole (InterLoire, les familles de la production et du négoce), et les Chambres Régionales d'Agriculture Val de Loire et Centre-Val de Loire.

Ce plan filière nous engage. Il doit accélérer la mise en mouvement de notre filière face aux grandes mutations en cours, et **développer la création de valeur** pour les vins du Val de Loire sur l'ensemble de nos marchés en France et à l'export.

Il comprend des engagements environnementaux : l'adaptation au changement climatique et la transition écologique en phase avec les attentes de la société et des consommateurs.

Il s'inscrit dans nos territoires avec la question sociale et de l'emploi au centre de nos actions, en responsabilité vis-à-vis des acteurs de notre filière, exploitants et salariés.

UN OBJECTIF

1

L'objectif de création de valeur

À tous les maillons de la chaîne, condition de la réussite de la filière viticole. Connaître et augmenter la valeur créée par la filière et ses entreprises.

3 ENGAGEMENTS ISSUS DES EGA

2

Engagement environnemental

Préparer la filière et nos territoires au changement climatique, à la transition écologique, et aux attentes exprimées par la société.

3

Engagement social

Favoriser un environnement de travail préservant davantage la santé et la sécurité des travailleurs, salariés ou employeurs à la vigne et dans les caves. Rendre la filière et ses emplois plus attractifs.

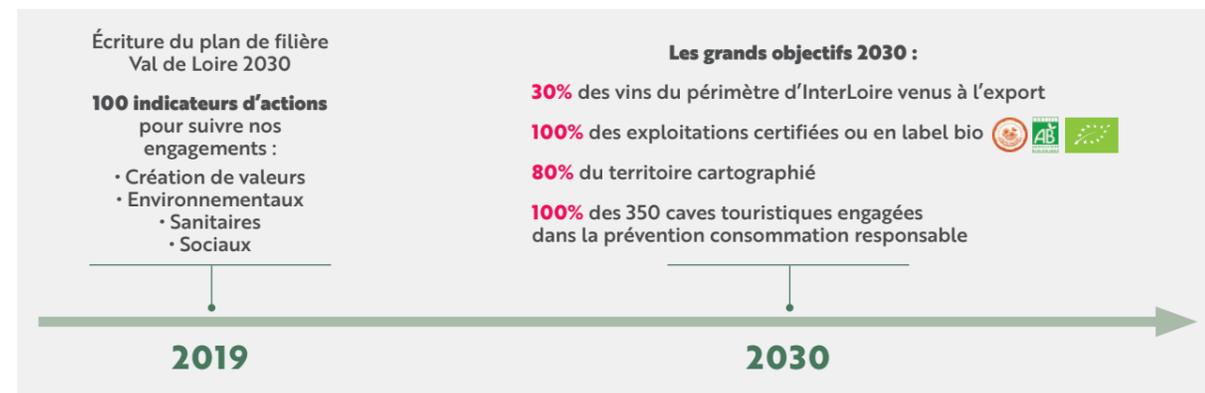
4

Engagement sanitaire

La principale mesure repose sur l'amplification de notre travail de sensibilisation et d'éducation à une consommation sans risque pour la santé.

Des objectifs et des indicateurs

Le plan comprend les engagements des organisations professionnelles de la filière viticole avec des objectifs clairs et leurs indicateurs, permettant de s'assurer de son exécution. Le plan a vocation à être amendé à échéance triennale pour tenir compte de son avancée et de l'évolution de l'environnement de la filière.



POUR FACILITER LA LECTURE DES INDICATEURS :

IR Indicateur de résultat

IM Indicateur de moyen

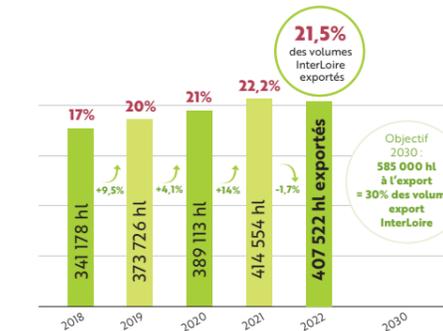
MAJ Indicateur mise à jour 2023

N Nouvel indicateur 2023

6 GRANDS INDICATEURS

P.9

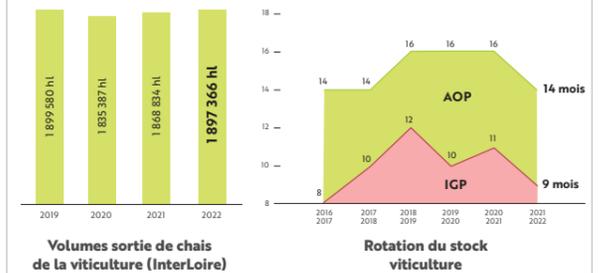
Évolution des ventes à l'Export (InterLoire)



LA CRÉATION DE VALEUR

P.19

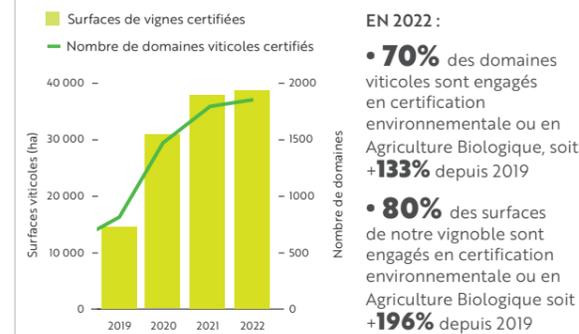
Le suivi des volumes sortie de chais et le pilotage des stocks (InterLoire)



LA CRÉATION DE VALEUR

P.35

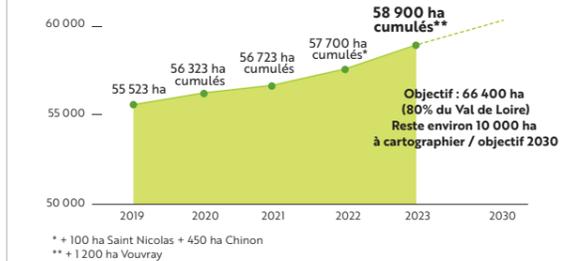
Dynamique de certifications AB + HVE



L'ENVIRONNEMENT

P.41

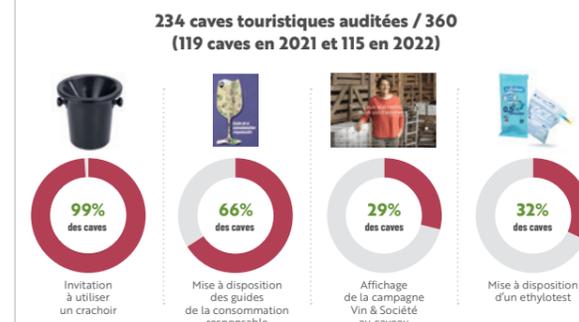
Évolution des surfaces cartographiées



L'ENVIRONNEMENT

P.67

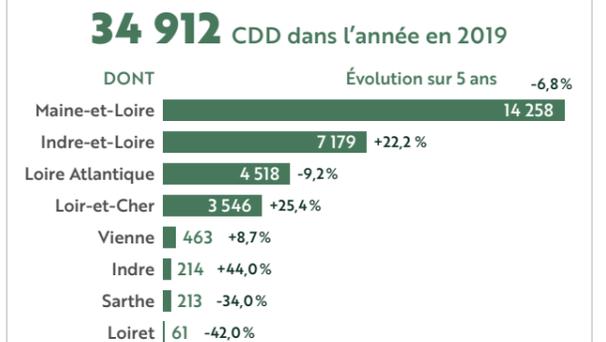
% caves touristiques engagées dans la prévention (InterLoire)



LE SANITAIRE

P.71

Nombre de CDD en cours dans l'année Évolution sur 5 ans



LE SOCIAL

ILS TRAVAILLENT AUX OBJECTIFS DU **PLAN FILIÈRE** **VAL DE LOIRE 2023 :**

- **L'interprofession des vins du Val de Loire - InterLoire**
- **La confédération des vignerons du Val de Loire - CVVL, et ses composantes :**
 - les fédérations viticoles d'Anjou- Saumur du Nantais et de la Touraine (Indre-et-Loire et Sarthe, Loir-et-Cher),
 - les fédérations régionales des vignerons indépendants - VIF,
 - l'association LoireVinBio,
 - la fédération régionale des coopératives - FRCOOP,
 - le syndicat des vins IGP du Val de Loire
- **L'union des maisons et marques du Val de Loire - UMYL**
- **Les chambres régionales et départementales d'agriculture Pays de la Loire et Centre-Val de Loire**
- **Les organismes Food Loire et DevUp**
- **L'institut national des appellations d'origine - INAO**
- **L'institut français de la vigne et du vin - IFV**
- **La mutualité sociale agricole - MSA**
- **Les établissements de formation (les lycées viticoles, l'ESA)**
- **La confédération nationale des interprofessions - CNIV**
- **Vin et Société**